Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 6 mai 2022

Préavis N° 13-2022 relatif à la demande de crédit de CHF 360'000.- pour la pose de 59 ANF (affichage numérique frontal) dans les collèges durant les années 2022 à 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 3 mai 2022 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 13-2022,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité avec 65 voix, moins 2 avis contraire et 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Commander 59 ANF et les installer durant les années 2022 à 2024 selon la planification ;
- Financer la dépense de CHF 360'000.- par la trésorerie courante ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 8 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 3 mai 2022.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président — La secrétaire

CONSEIL COMMUNAL DE BLONAY - SAINT-LÉGIER — LIBERTÉ ET PATRIE

Jean-Luc Bürgy — Ariane Wunderli

Route du Village 45 | CP 12 | 1807 Blonay | 078 852 33 39 | www.blonay-saint-legier.ch | secretaireduconseil@bstl.ch